

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 9 avril à dix-neuf heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Philippe ARIES.

Date de convocation : 04/04/2025

Nombre de Membres en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

Secrétaire de séance : Didier BRUNEL

Noms des conseillers	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS A
Philippe ARIES	X		
Eric FAUSSURIER	X		
Didier BRUNEL	X		
Marie-Agnès ACHAINTE	X		
Sébastien SOUTRENON		X	Pouvoir à Eric Faussurier
Isabelle DURAND	X		
Marie-Claude FOREST	X		
Catherine BRUNETON	X		
Catherine LIROLA	X		
Marie-Christine FEUILLATRE		X	Pouvoir à Marie Claude Forest
Yves MEILLER		X	
Magali ARNAUD		X	Pouvoir à Isabelle Durand
Christian PEILLON		X	Pouvoir à Didier Brunel
Jean-Michel VALLOT	X		
Emmanuel MARILLIER	X		

- Approbation du compte rendu du 18 mars 2025
Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS :

✚ **Renouvellement convention SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Energétique)**

Cette convention existait depuis 2015, renouvelée en 2021 et se termine cette année. Il faut donc délibérer pour demander au SIEL-TE la prolongation de l'assistance à la collectivité dans la gestion énergétique de son patrimoine.

L'adhésion à ce service est prise pour une période de 6 ans, renouvelable par décision expresse de la commune par analogie avec les autres services mis en place par le SIEL.

Le montant de la contribution que la commune s'engage à verser annuellement au SIEL s'élève donc à 1209 €.

Cette contribution est révisable chaque année, selon la population INSEE calculée (valeur au 1^{er} Janvier).

Ce montant est versé au SIEL au cours du premier semestre de l'année considérée.

Cette délibération est votée à l'unanimité

✚ Convention avec CDG42 Intérim

Monsieur le maire a présenté la proposition de convention du CDG42 pour nous accompagner dans la gestion des services de renfort ou de remplacement.

Après discussion, la commune souhaite adhérer au service proposé et signer la convention cadre aux services facultatifs Secrétaire de mairie itinérant/Portage salarial/Intérim proposée par le Centre de Gestion de la Loire.

✚ Tirage au sort des jurés d'assise

Suite au courrier de la mairie de Pélussin, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que pour des raisons pratiques, il est demandé de réaliser un tirage au sort de nos jurés d'assises dans chaque commune désignée.

Ce tirage au sort s'est déroulé conformément aux modalités définies dans les circulaires et arrêté du 25 janvier 2025. Un courrier leur sera envoyé.

Après tirage au sort, le Conseil Municipal, propose :

Nom Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Profession	Adresse	obs
FAVRE Clément	09/04/1997	Vienne		224, chemin de Champlat	
MONTES Jean Clément	01/07/1963	Fargniers	Retraité	246, route du Briat	
DIANA David	17/05/1973	Ste Colombe		104, impasse du Martouret	

✚ Vote des taux d'imposition 2025, TFB, TFNB et TH

Sur proposition du maire, le conseil municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation des taux d'imposition pour 2025. Les taux sont les suivants :

- Taxe foncière sur terrains bâtis 29.13 %
- Taxe foncière sur terrain non bâtis 45.78 %
- Taxe d'habitation 10.47 % (sur résidences secondaires, taux de 2019)

✚ Vote des budgets primitifs Commune, Assainissement, Chaleur

Sont votés comme suit : vote par chapitre

BUDGET COMMUNAL	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	1 135 177,32 €	1 135 177,32 €
Section d'Investissement	423 761,37 €	423 761,37 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes
Section d'Exploitation	278 564,01 €	278 564,01 €
Section d'Investissement	351 799,99 €	351 799,99 €

BUDGET CHALEUR	Dépenses	Recettes
Section d'Exploitation	32 600,00 €	32 600,00 €

Compte rendu des commissions et informations diverses :

✚ Pilat Propre

L'opération Pilat propre est prévue le 13 juin à partir de 18h.

✚ Info inhumation

Monsieur le maire a présenté la plaquette sur une alternative funéraire écologique à l'inhumation et à la crémation qui n'est pas encore légalisée en France.

Une pétition circule concernant cette pratique mais le conseil municipal ne souhaite pas s'engager sur ce thème.

✚ Tour de table

Ecole : le budget pour le projet de classe verte a été atteint.

Piscine : le permis de construire de la piscine à Pélussin a été déposé mais des problèmes techniques ont freiné le projet. Si une inondation telle que celle du 17/10/24 revenait, les locaux techniques seraient inondés. Un cuvelage des locaux est donc à l'étude. Les membres de la commission du conseil communautaire de la CCPR visiteront celle du Chambon Feugerolles qui a ce type de protection.

Chambre funéraire : La mairie de Pélussin a organisé une réunion publique le mardi 08/04/25 dans la salle du cinéma pour expliquer les tenants et aboutissants de la suppression de la chambre funéraire et la vente du bâtiment. La recherche de solution est toujours d'actualité.

La Poste au Briat : Le chantier de clôture du parking du centre de tri de la poste est terminé.

Fresque École : Une réunion est programmée pour lancer le chantier d'isolation du mur nord de l'école ainsi que la peinture d'une fresque sur le mur qui sera refait.

Prochain conseil : le 21 mai 2025

Séance levée à 21h30